

Ecolave s'implante à Mulhouse

Après plus de 15 ans d'expérience dans le contrôle qualité industriel, Sébastien Plumel se lance un nouveau défi en ouvrant son agence Ecolave. Amoureux du travail bien fait et passionné d'automobile, le jeune entrepreneur vient de démarrer son activité de lavage écologique et de préparation de véhicules, sur la zone de Mulhouse, Illzach et Sausheim.



La volonté d'être indépendant

Sébastien Plumel a réalisé toute sa carrière au sein du groupe TRIGO, l'un des leaders mondiaux du management de la qualité. Il est intervenu sur des missions longue durée pour PSA, notamment sur les sites de Mulhouse et de Sochaux. Mais au bout d'une quinzaine d'années, l'envie de voler de ses propres ailes se fait ressentir et Sébastien recherche une activité indépendante en lien avec son expérience et sa passion de l'automobile. Il souhaite s'appuyer sur une franchise, afin de bénéficier d'un savoir-faire et d'un suivi dans sa nouvelle activité. Après une analyse approfondie du secteur, il sélectionne l'enseigne Ecolave. Les premiers contacts sont noués avec la franchise en mars et confortent Sébastien dans son choix. Il négocie une rupture conventionnelle, en bonne intelligence avec son employeur, il monte son projet et est prêt à se lancer ! « ***J'ai été très bien conseillé par la franchise, pour toutes les étapes de la création de mon entreprise*** » précise-t-il.



Un accompagnement administratif et commercial

Sébastien suit ensuite la formation initiale Ecolave pour se former à tous les aspects du métier. « **Pour moi, la plus grosse découverte concerne les aspects administratifs et tout le volet commercial. La formation correspond à mes attentes, elle comporte une partie théorique et une partie pratique, sur le terrain** » ajoute-t-il.

Particuliers et professionnels habitant à Mulhouse, Illzach et Sausheim vont donc pouvoir bénéficier d'une large palette de services : lavage écologique sans eau, mais aussi polissage et lustrage des carrosseries, rénovation des optiques et des jantes ou encore entretien des tissus et des cuirs intérieurs.

A terme, Sébastien Plumel aimerait étendre sa zone d'activité à la région frontalière avec la Suisse, autour de la ville de Saint-Louis.

Ecolave, la solution pratique et écologique

Ecolave utilise un procédé de nettoyage non polluant et sans rejet, les produits étant biodégradables à 95%, sans aérosol ni produit toxique et les lingettes en microfibres sont réutilisables. La méthode est totalement écologique et économe, nécessitant moins d'1 L d'eau, à l'inverse d'un nettoyage traditionnel qui peut utiliser jusqu'à 300L. Les prestations proposées par Ecolave vont au-delà du lavage des véhicules, offrant également de nombreux autres services afin de répondre à l'ensemble des besoins des professionnels et des particuliers : rénovation des optiques de phares, polissage et lustrage, réparation des tissus dont les brûlures de cigarettes, rénovation des jantes, entretien et teinture des cuirs, etc.

Un service particulièrement sollicité par les professionnels

Équipé d'un véhicule d'intervention, le professionnel Ecolave se déplace à domicile ou sur le lieu de travail, pour effectuer le lavage et l'entretien de tous types de véhicules : voitures, deux-roues, utilitaires, camping-cars, autocars, etc.

Les professionnels apprécient les prestations réalisées par Ecolave, notamment les revendeurs de VO qui ne disposent pas d'aire de préparation des véhicules, mais aussi les loueurs, les gestionnaires de flotte automobiles...



À propos d'Ecolave

L'enseigne Ecolave, créée en 2008 par Jérémy RICHARD dans la région nantaise, est spécialisée dans la préparation esthétique automobile, sur site pour les professionnels et à domicile pour les particuliers. Ecolave propose une large palette de prestations telles que le lavage sans eau à la main, la rénovation des optiques de phares, le lustrage et le polissage des carrosseries, la rénovation des tissus, la pose de film solaire, la rénovation des jantes, l'entretien et la teinture des cuirs... En 2016, Ecolave a lancé sa propre gamme de produits de soins pour tous les types de véhicules, à destination des particuliers, en vente chez les franchisés et leurs partenaires.

L'enseigne qui se développe en franchise depuis 2009, compte aujourd'hui plus d'une cinquantaine d'implantations en France et des master-franchises en Suisse et au Maroc. À terme, le réseau envisage d'atteindre une centaine d'agences, réparties sur l'ensemble de l'hexagone.

Le magazine « Capital » vient de nommer Ecolave « **Meilleure Enseigne de l'année 2018** » de sa catégorie, récompensant l'excellence des services proposés et la qualité du travail des professionnels Ecolave qui œuvrent quotidiennement sur le terrain.